

l'écho de nos villages

Mercus
Garrabet
Amplaing
Jarnat
Croquié

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 80

4^{ème} trimestre
2021



<https://mairie-mercus-garrabet.fr>



<https://www.facebook.com/VillagesMercusGarrabetAmplaingJarnatCroquie>

Bonne
Année

La déchèterie





édito



sommaire

DOSSIER :

Déchetterie >> p. 3 & 4

HISTOIRE LOCALE :

Le bouilleur de cru
>> p. 5 & 6

**ACTUS MUNICIPALITÉ,
VILLAGES** >> p. 7 à 11

VIE SCOLAIRE >>>

ASSOS INFOS >> p. 12 & 13

DÉLIBÉRATIONS DU CM
>> p. 14 & 15

ETAT CIVIL >> p. 15

VOEUX >> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi :
9 H / 12 H – 14 H / 17 H
Tél. 05 34 09 86 10

Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Chers (es) administrés (es),

On nous avait dit qu'il y aurait un avant et un après Covid !

Nous ne voulions pas y croire mais, malheureusement, ce qui nous avait été annoncé se réalise au quotidien.

Depuis 2020, nous vivons au rythme des caprices de la crise sanitaire. Le monde entier progresse dans la connaissance de ce virus et des stratégies se mettent en place pour l'écartier. Cependant, il est toujours présent et il continue à bouleverser nos vies.

Les fêtes de fin d'année ont été fortement perturbées. Nous avons dû annuler ou reporter les spectacles qui étaient programmés pour préserver la santé de tous.

Toutefois, les projets annoncés pour 2021 n'en n'ont pas été affectés. Parmi les réalisations, la création de notre site Web est à la 1ère place. Depuis sa mise en ligne, vous avez été nombreux à le consulter. Sans cesse complété et mis à jour, il évolue en permanence.

Les jeux pour enfants ont été installés à Amplaing, le city-stade implanté sur Mercus sera très bientôt mis en service. Le terrain de tennis a été mis en accessibilité et le club house totalement rénové (accessibilité et rénovation énergétique). La rue d'Ensegalas à Garrabet a été refaite dans le cadre de notre programme voirie en convention avec la communauté des communes. Les travaux sur le réseau d'eau et assainissement à Garrabet sont terminés et les travaux de renforcement sur le réseau électrique en cours de réalisation.

Les travaux sur les réseaux sont effectués par les Syndicats départementaux SMDEA et SDE09. Ce sont des partenaires incontournables des communes rurales. Ils nous accompagnent pour l'élaboration et la réalisation de nos projets dans leurs compétences respectives.

Actuellement le local communal occupé précédemment par l'épicerie est aménagé en cabinet dentaire provisoire.

Cette liste ne comporte que les réalisations majeures, vous pourrez suivre l'ensemble des actions sur notre site ou sur notre bulletin.

Nous avons des projets ambitieux pour l'année qui commence, tels que l'agrandissement de la Maison de Santé pour créer le cabinet dentaire et un bureau médical. Dans le programme voirie, nous réaliserons la réfection de celle du lotissement Paul Marrot à Mercus et la sécurisation de la traversée de Garrabet. Les aides financières obtenues, permettront le remplacement du matériel informatique des écoles de Mercus et Amplaing devenu obsolète. Les travaux de renforcement et rénovation des réseaux seront poursuivis. Après une première expérience, nous souhaitons organiser des journées de sensibilisation au respect de l'environnement et à la gestion des déchets.

Nous espérons que 2022 sera l'année du retour des festivités et des rencontres. Elles favoriseront les échanges sur de nouveaux projets portant notamment sur le développement des services et l'embellissement de notre commune pour le bien-être de tous.

L'ensemble du conseil se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs voeux de joie, bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2022.

Patricia TESTA

Directeur de la publication : Patricia TESTA

Rédaction : Yvette LORENZO

Photos :

Mairie de Mercus, vie scolaire, vie socio-éducative et vie associative, habitants de la commune

Maquette, impression : IPS Imprimerie (09)

La déchèterie

Info

Jusqu'alors gratuits, les apports de déchets verts ou encombrants par les collectivités, leur sont depuis avril 2021 facturés dès le premier kilogramme. Seuls les particuliers continuent à bénéficier de ce service gratuitement.

De ce fait, à compter du 1er janvier 2022, les déchets verts provenant de la tonte ne seront plus collectés par les agents de la commune. Afin de réduire ces déchets le SMECTOM vous offre la possibilité de les composter ou de les amener à la déchèterie.

Toutefois, le ramassage des branchages, mis en fagots, se poursuivra selon le calendrier établi : 1er et 3ème lundis du mois.

Nous comptons sur votre compréhension.

Le SMECTOM du Plantaurel, à qui la commune de Mercus-Garrabet a transféré la compétence de la collecte des déchets ménagers et assimilés, a établi des règlements. Il nous a paru judicieux de vous communiquer quelques extraits de celui concernant les déchèteries.

Les déchèteries relèvent des « installations classées pour la protection de l'environnement ».

Dans ces installations aménagées, les usagers peuvent apporter certains déchets non collectés dans le cadre des circuits habituels ou occasionnels des collectes.

Rôle de la déchèterie :

- évacuer les déchets non pris en charge par les collectes traditionnelles dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.
- favoriser au maximum le recyclage et la valorisation des matériaux dans les meilleures conditions techniques



et économiques du moment, tout en préservant les ressources naturelles.

- sensibiliser l'ensemble de la population aux questions de respect de l'environnement et à l'interdiction du brûlage des déchets à l'air libre.

- encourager la prévention des déchets de réutilisation.

- limiter la pollution due aux dépôts sauvages et aux déchets dangereux des ménages.

Déchets refusés en déchèterie :

- les déchets industriels, dangereux ou non.

- les déchets faisant l'objet d'une collecte ou d'un traitement spécifique (déchets d'origine animale soumis à des règles et contrôles sanitaires particuliers, déchets issus de l'activité des garages professionnels...)

- les Déchets de Soins à Risques Infectieux (DASRI) produits par les professionnels, issus des activités de diagnostic, de suivi, de traitement préventif, curatif ou palliatif dans le domaine de la médecine qui présentent des risques divers autant pour le personnel de santé que pour les agents chargés de l'élimination des déchets et pour l'environnement.

- les déchets pouvant contenir de l'amiante

- les véhicules hors d'usage.

Le SMECTOM du Plantaurel dispose de 8 déchèteries réparties sur le territoire : Varilhes, Villeneuve-d'Olmes, Foix, Arignac, Arconac, Lézat sur Lèze, Le Fossat, Les Bordes sur Arize.

. Elles sont fermées les dimanches et jours fériés.

L'accès à ces déchèteries est autorisé aux seuls usagers qui résident dans une commune incluse dans le périmètre de collecte, du SMECTOM, ou liée au syndicat par convention.

Les règles de facturation fixées par le SMECTOM sont différentes selon les catégories d'usagers suivantes :

Particuliers : accès gratuit

Professionnels : les apports sont facturables dès le premier kilogramme

Administrations : accès gratuit hormis déchets verts.

LES USAGERS

- le déchargement dans les bennes se fait aux risques et périls des usagers.

- l'usager doit :

se renseigner sur les conditions d'accès et de dépôt

- se présenter à l'agent et respecter les contrôles d'accès en suivant les indications fournies

- trier ses apports avant de les déposer dans les lieux mis à leur disposition (bennes, conteneurs)

-respecter le règlement intérieur et les consignes de l'agent de déchèterie

- se référer à la signalétique pour le dépôt des objets et matériaux en toute sécurité

- quitter la déchèterie après la dépose pour éviter l'encombrement du site

- respecter le Code de la route, manœuvrer avec prudence

- laisser les lieux aussi propres qu'avant son arrivée

- avoir un comportement correct envers les agents de déchèterie

Tout usager qui refuse d'effectuer le tri de ses déchets peut se voir in-

terdire l'accès aux déchèteries.

À noter que les incivilités (infraction au règlement, menace verbale ou physique...) envers les agents d'accueil des déchèteries, ainsi que les actes de vandalisme contre les équipements, sont constitutifs d'infractions pénales et feront systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte. ART. 4.6

Interdictions

Il est strictement interdit aux usagers de :

- récupérer tout objet dans les contenants (chiffonnage)

- fumer sur le site ou apporter toute flamme

- consommer, distribuer ou être sous l'influence d'alcool ou de produits stupéfiants

- pénétrer dans le local de stockage des déchets dangereux

- pénétrer dans le local de la déchèterie, sauf avec l'accord des agents ou en cas de nécessité absolue

- accéder aux lieux réservés aux services techniques

- laisser des enfants ou animaux en liberté et sans surveillance sur la déchèterie

Tout dépôt volontaire ou accidentel dans les caissons ne pourra pas être récupéré. Pour des raisons de sécurité, la descente dans les caissons est interdite.

Le règlement, dans son intégralité, est consultable sur le site de la déchèterie, au siège social du SMECTOM et sur le site Web du syndicat. Il est également possible d'en obtenir une copie sur simple demande écrite.

Contacts :

Las Plantos 09120 Varilhes

05 61 68 02 02

contact.AccueilPublic@smectom.fr

la déchèterie d'ARIGNAC

Las Bernieros RD 18 - 05 61 02 86 20

Heures d'ouverture : du lundi au samedi

8h30-12h / 13h30-18h

Source : SMECTOM du Plantaurel - www.smectom.fr

Environnement

Le 28 novembre dernier entre 10 heures et 12 heures, une action écocitoyenne a été organisée par la Maire et le conseil municipal.

Munis de gants et de poches poubelles adultes et enfants, une quarantaine en tout, n'ont pas hésité à braver le froid et la neige pour y participer.

Ainsi les abords de la route reliant Mercus à Garrabet, le chemin de la Plaine, les bas côtés de la route menant de Mercus à Amplaing, en passant par le petit tunnel, ont été débarrassés de quantité de détrit.

Tous les participants ont décidé de renouveler cette opération dès le printemps prochain.

Bravo et Merci.



Ferrailles, plastiques, déchets végétaux, verres et détrit en tous genres, abandonnés par des citoyens indécors et irrespectueux de l'environnement, jonchent le sol des environs du Pont du Diable.

Afin de conserver tout son charme à ce remarquable site et dans le cadre du mois Natura 2000 en Occitanie, SMEAG animateur du grand site, en partenariat avec le SYMAR syndicat des rivières, assistés de la Fédération de pêche de l'ariège, de l'ANA CEN et de l'association MIGADO, ont organisé une journée « environnement » sur ce lieu historique. A cette occasion, ses abords ont été débarrassés de ces déchets. Il a également été procédé à l'arrachage des renouées (espèces végétales invasives) qui prolifèrent dans le lit de l'Ariège

Belle initiative qui permettra à ce lieu chargé d'histoires (vrais ou imaginaires) de retrouver son charme, tout en préservant son éco système..

Les méfaits du gros gibier ...

L'ampleur des dégâts occasionnés par les sangliers qui circulent, sur le territoire de la commune, prouve bien que leur nombre est en forte progression. Que dire des cervidés ? Eux aussi n'hésitent pas à venir se régaler des plantes fleuries qui ornent le pourtour des mai-



sons et des légumes qui poussent dans les jardins...

Les agissements de ces animaux dévastateurs contrarient fortement les propriétaires victimes de dégâts préjudiciables. Devront-ils veiller toutes les nuits, afin de protéger leurs jardins et pelouses ?

Les battues organisées, d'octobre à Janvier, et les moyens déployés par la société de chasse, seront-ils suffisants pour calmer les ardeurs et réduire la population de ces catégories de gros gibier ?

A suivre

Le bouilleur de cru

Chaque année, les vendanges terminées, le raisin pressé, le moût était stocké dans l'attente de l'arrivée de « l'aïgourdentaire ». A l'entrée de l'hiver, avec sa camionnette tractant son outil de travail il s'installait plusieurs jours sur le village où il était logé chez l'habitant. L'eau étant nécessaire à la distillation, il positionnait son alambic de cuivre près d'une fontaine.

Dès sa venue, le bouilleur de cru faisait le tour des maisons afin de présenter, pour signature, les déclarations de distillation, destinées aux services de l'Etat (contributions indirectes). La distillation était soumise à des droits, payés aux impôts par les propriétaires récoltants, basés sur la quantité d'eau de vie extraite. Ils en étaient exonérés si celle-ci ne dépassait pas 9 litres.

Le « contrôleur des impôts » c'est ainsi que l'on nommait l'agent des services publics, venait de façon inopinée vérifier que les quantités déclarées et la teneur en alcool du produit, étaient bien respectées. Ce qui n'était pas toujours le cas Mais le bouilleur de cru avançait des arguments prouvant sa bonne foi. Convaincu, (ou tout au moins le laissant croire), le fonctionnaire repartait sans qu'aucune sanction ne soit appliquée !!!

Les propriétaires de vigne (souvent de petite superficie) apportaient à tour de rôle le moût. Ils étaient tenus également de fournir le bois nécessaire à la distillation.

Au cours de l'opération, muni d'un alcool-mètre, le fabricant d'eau de vie contrôlait la teneur en alcool. Elle devait avoisiner les 50° pour estimer que la « coïte »* était bonne.

Durant quelques jours, l'air portait une curieuse odeur et il régnait une ambiance particulière dans le village. Certains arrivaient, d'autres partaient, d'autres encore surveillaient attentivement l'élaboration de la « gnole » (eau de vie) Cette situation favorisait l'espace de quelques instants des rencontres conviviales entre villageois. A la chaleur de l'alambic, la conversation allait bon train.

L'ancêtre de l'alambic actuel, beaucoup moins sophistiqué, était transporté à dos par le bouilleur de cru ambulant.



1901 Route de Croquié au « Pijoulet » devant l'atelier du sabotier François Canal (arrière Grand Père de Jean-Marc).

Photo : J.M. Canal.

Petite histoire

A Amplaing, c'était un bouilleur de cru venu de la contrée de Massat qui installait son alambic.

Le haut et le bas du village étaient reliés par « la caoussado » (rue Philippe Amiel) très pentue. Aussi afin d'éviter aux propriétaires récoltants le transport du moût d'un bout à l'autre du village, il effectuait la distillation en deux lieux distincts : sur la place aujourd'hui dénommée « Jean Marie Saurat », et au « Peyregat ».

*Une « coïte » correspond à la quantité de moût et au temps passé pour le distiller par foyer.

HISTOIRE LOCALE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de colorer l'alcool, certains glissaient dans la bouteille des objets faits artisanalement dans du bois.

D'autres, lui donnaient une saveur particulière. Ils introduisaient un fruit (poire ou pêche) en formation à l'intérieur d'une bouteille fixée sur une branche de l'arbre. Ainsi, il poursuivait sa croissance. Il ne restait plus qu'à le détacher de son support nourricier lorsqu'il avait un diamètre légèrement inférieur à celui de son contenant.

A l'occasion des repas de fêtes, les invités, admiratifs, cherchaient à connaître le procédé employé pour la réalisation du chef d'œuvre !!!! Peine perdue, le secret ne se dévoilait pas



Pour les enfants, l'arrivée de l'alambic était une aubaine. Le soir venu, en évitant d'attirer l'attention des parents, ils venaient fabriquer du caramel. La méthode est simple : il suffit d'appuyer sur la cuve encore chaude, un sucre tenu avec une pince à linge en bois. Cette pratique n'était pas du goût du bouilleur de cru, car elle laissait des traces difficiles à éliminer



La distillation terminée, l'eau de vie était versée dans des bonbonnes en verre habillées d'osier que l'on entreposait dans le grenier.

Chaque ménagère détenait dans sa cuisine une bouteille de cette potion magique.

Cet alcool fort prisé, remplissait, en effet, de nombreuses fonctions au sein des foyers : calmer les rages de dent, désinfecter les plaies, parfumer les pâtisseries, sans oublier les fameuses cerises ou prunes à l'eau de vie. Il terminait les repas de fêtes sous forme de « canard »**, ou tout simplement versé dans la tasse de café.

Toutefois, les habitants de nos campagnes savaient raison garder, et le consommaient avec modération.

** Un « canard », sucre imbibé d'eau de vie et flambé dans une cuillère à café.

Conformément à la loi et au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé aux conseillers municipaux issus de la liste « Servir nos villages ».



Commemoration

En 2021, la commémoration du 11 novembre a revêtu un caractère tout particulier, à deux titres.

Un hommage a été rendu à Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération. Il a été inhumé, dans la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien.

Les noms des 7 soldats « morts pour la France », dans les conflits, depuis novembre 2020, ont été lus au cours des cérémonies commémoratives

A Amplaing et à Mercus, de nombreux concitoyens sont venus, malgré un temps pluvieux, se recueillir devant les monuments aux Morts.

Dans son message, lu par Patricia Testa, Maire, Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants a mis l'accent sur la fraternité.

« La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui oeuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté ».

«La même Fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don ultime ».

La Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance, a clôturé chacune des 2 cérémonies.

Madame le Maire s'adresse à vous

Le virus circule toujours.

Après une période où il semblait avoir perdu du terrain, le voilà au cœur d'une 5ème vague .

Vaccination, « pass sanitaire », gestes barrières, autant de moyens qui, selon les scientifiques, vont nous aider. restons en convaincus, a retrouver un mode de vie normal. Continuons à faire preuve de vigilance, protégeons nous les uns les autres, et prenons soin des plus vulnérables d'entre nous.

Même si l'inquiétude nous habite, efforçons-nous d'aborder 2022 avec sérénité.

Bonne année, et surtout bonne santé à tous

P. Testa



La Poste au service de ses usagers

Dans le bulletin municipal n°77, nous vous informions que le bu-

reau de poste dispose d'un îlot numérique de service public, réservé aux usagers de la Poste.

Il permet d'accéder aux services en ligne des institutions publiques, telles que service des impôts, CAF, Pôle emploi, M.S.A., CARSAT, URSSAF..., et de copier sur un support les informations s'y rapportant, qui vous intéressent. Les demandes de Carte Nationale d'Identité, de passeport ou cartes grises peuvent également être réalisées grâce à cet outil informatique.

L'imprimante qui complète cet équipement, donne aux utilisateurs la possibilité d'imprimer des documents personnels ou professionnels : rapports de stage, compte rendus de formation professionnelle... Bien entendu, les intéressés devront se munir du papier nécessaire et de la clef USB adéquate.

Le personnel de la poste, formé à l'utilisation de ce matériel, pourra vous guider pour accéder à ces applications.

Vie économique

Amandine Barrière et Mickaël Jorge ont fait construire rue Irène Joliot Curie à Mercus un bâtiment destiné à abriter deux commerces.

D'une superficie de 240 m² il a été inauguré le 2 octobre 2021 en présence de Patricia Testa, Maire, Joëlle Eychenne Conseillère Départementale et Philippe Pujol, Président de la communauté des communes.

L'institut de beauté

Encouragée par sa réussite professionnelle, Amandine Barrière notre esthéticienne mercusienne, installée en 2009 sur la place

Jean Jaurès, (près du pont du Serbel) déménage son salon pour la deuxième fois. En effet, en 2014, elle l'avait déplacé au rez-de-chaussée de la maison de «Mamie Berthe» (près de l'école).

Désormais, elle exerce sa profession entourée de Emilie et Laura, ses employées, dans ce nouveau bâtiment où elle occupe un local de 120 m², spacieux et mieux adapté aux besoins de ses clientes.

Il abrite une salle de massage, une salle de convivialité, des cabines dédiées à l'onglerie et aux soins. Un espace réservé aux cours de maquillage collectifs et au «shooting» photo s'ajoute à la panoplie des activités.

Que de chemin parcouru !



en vue

En partenariat avec la communauté des communes du Pays de Tarascon, le dispositif « Mona-lisa », a été mis en place sur le tarasconnais pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Sophie Dulout, coordonatrice à la communauté des communes et Jacques Glaizes, animateur de l'équipe de bénévoles, ont animé le 20 octobre 2021, une réunion de travail. Patricia Testa, Maire et Albertine Guiu, Adjointe déléguée aux affaires sociales y participaient. Catherine Romanet, domiciliée à Garrabet, très impliquée dans le domaine social, était également présente.

Les actions menées :

Après avoir repéré les seniors en situation d'isolement, une équipe de bénévoles maintient un lien social, en effectuant des visites conviviales au domicile de ceux qui le souhaitent. Bien entendu, l'accord des familles concernées est indispensable.

Vous disposez d'un peu de temps libre ? Vous souhaitez améliorer la qualité de vie de nos aînés ? N'hésitez pas à vous joindre à l'équipe.

Contacts : Communauté des Communes du Pays de Tarascon
05 34 09 86 30

coordopel@cc-paysdetarascon.fr



L'épicerie

Alex et Béa, nos sympathiques épiciers arrivés sur la commune en 2016, ont eux aussi installé leur commerce sur le site.

Désireux d'apporter une nouvelle pierre à leur édifice, ils ont jugé trop exigus les locaux qu'ils occupaient rue Henri Marrot.

L'épicerie, bien achalandée, est complétée par un point « presse », un guichet de La Française des jeux, un relais pour des grandes marques de vente par correspondance.

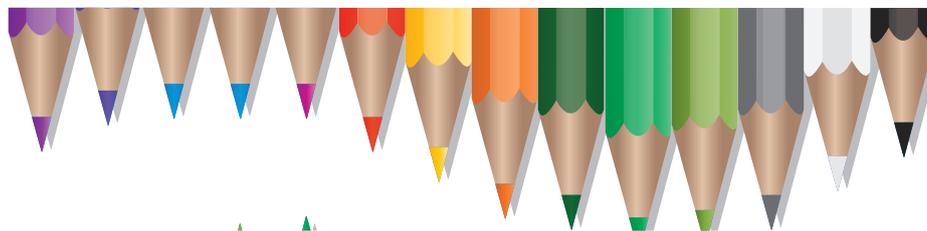
Au rayon « charcuterie-boucherie », sont proposés des sandwiches assemblés sur place.

A noter également que si vous le souhaitez, vos achats commandés par téléphone, peuvent vous être livrés à domicile.

La mise en place d'un service tout à la fois « restauration rapide » pour le repas de midi, et « traiteur » a nécessité l'embauche d'un cuisinier.

Souhaitons-leur la réussite dans leur nouvelle entreprise.





La Vie Scolaire

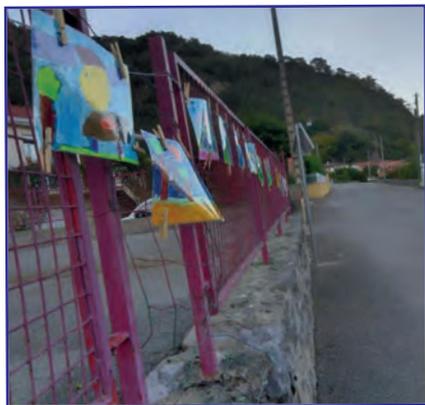
Conseils d'école.

Un conseil d'école s'est déroulé dans chacune des deux écoles de la commune.

Au cours de ces réunions à laquelle ont assisté Germain Ramirez, adjoint délégué aux écoles et Patricia Testa, Maire, il a été dressé le bilan de la rentrée scolaire.

A l'ordre du jour, règlement intérieur, projets pédagogiques, activités périscolaires, aide aux élèves, sorties scolaires, hygiène et sécurité. Autant de sujets qui rythment la vie scolaire de nos enfants.

La grande lessive.



Les enfants des écoles ont participé à l'opération « la grande lessive » dont le thème « tous des oiseaux » a fortement inspiré nos jeunes dessinateurs. Leurs œuvres ont été suspendues aux grilles de la cour de l'école d'Amplaign et sur la place Jean Jaures à Mercus. Une exposition éphémère qui a dévoilé les talents d'artistes des élèves.

Bravo à tous.

Au chevet de Dame Nature



Les enfants de l'école d'Amplaign accompagnés par leur institutrice Bernadette Valero, se sont joints aux participants de l'opération "environnement" qui s'est déroulée sur le site du Pont du Diable.

Laissons les nous en conter le déroulement.

« On est allé au pont du diable, on a traversé le pont. On a mangé des croissants et on a bu du jus de fruits.

On nous a montré les animaux du bord de l'eau, les rongeurs et les oiseaux. On a vu la température de la rivière et les poissons qui y vivent. On nous a expliqué les arbres qui ont des racines dans l'eau et les plantes envahissantes.

C'était bien mais on aurait aimé ramasser les déchets comme les personnes qui le faisaient. »

Les enfants fêtent Halloween



Au restaurant scolaire

Dans la salle du restaurant scolaire, sorcières, et squelettes cotoyaient les citrouilles et les araignées. Un repas, façon Halloween, mitonné par Aurélien et Carole a été servi à nos chères petites têtes blondes.

Un moment ponctué par les rires des enfants qui en gardent, n'en doutons pas, un bon souvenir.

Dans les villages



Avec la complicité de leurs parents, des enfants d'Amplaign et de Mercus ont fêté Halloween.

Affublés de déguisements tous aussi effrayants les uns que les autres ils ont cheminé dans les rues des villages, en quête de friandises.

Amplaignois et Mercusiens ont été généreux, le contenu des petits seaux et sacs décorés pour l'occasion, en témoigne. Heureuse initiative... la tradition se perpétue.



travaux



Refection du revêtement du terrain de tennis



Marelle thermocollante
Espace JM saurat
AMPLAING



City stade réalisé à Mercus
près de l'ancienne gare



Amélioration du réseau d'eau
Imp. de la Bergerie Garrabet
réalisée par le SMDEA



Remplacement des volets
Maison communale
Garrabet



Ossuaire
Cimetière Mercus

Le Contrat Local de Santé (CLS)

Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, et mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité, tels sont les objectifs du Contrat Local de Santé (CLS).

C'est ainsi que le 16 novembre dernier, le Contrat Local de Santé du Pays de Tarascon a vu le jour. Philippe Pujol, président de la communauté des communes et un représentant l'ARS ont procédé à la signature du document, à la mairie de Mercus-Garrabet. Patricia Testa, Maire, Christine Téqui, Présidente du conseil départemental et Stéphane Donnot, représentant de l'Etat y assistaient.

En prélude, 4 réunions publiques d'informations et d'échange se sont déroulées sur le territoire. L'une d'entre elles s'est tenue à



Mercus le 30 septembre en présence de Patricia Testa, Maire, et de conseillers municipaux. Hélène Ménard, coordonnatrice CLS à la communauté des communes, a notamment débattu, avec la vingtaine de personnes présente, sur l'habitat partagé des personnes âgées. Les moyens à mettre en place pour attirer des médecins généralistes en zone rurale ont été évoqués..

Les problèmes posés par l'absence de médecins spécialistes dans notre département, ou l'avancement du projet de construction d'un nouvel Ehpad sur le Tarasconnais, ont également été abordés.

Une rencontre constructive, qui a permis d'apporter quelques éclaircissements sur un sujet primordial qui nous concerne tous : la santé.

Ariège Pyrénées Nature Organisation

Cette association, qui organise le « trail Ultrariège » a tenu son assemblée générale à Mercus, le 9 novembre 2021. Germain Ramirez, adjoint, représentait Madame la Maire, empêchée.

Les dates de l'édition 2022 du « Trail Ultra Ariège » ont été annoncées. Il se déroulera les 22, 23 et 24 juillet 2022. Son parcours passera, cette fois encore, par

Mercus. Le départ de l'épreuve 100 km se fera sur la place Jean Jaurès.

Le programme détaillé de ces journées sportives, sera dévoilé lors de la réunion qui se tiendra à Ax les Thermes le 7 janvier 2022. L'occasion, pour les organisateurs de remercier les bénévoles pour l'aide apportée en 2021.

Assemblée générale des artisans du bâtiment, et des travaux publics. CAPEB) (CNATP)



Vincent Perez et Christian Massat, respectivement présidents de la CAPEB et de la CNATP ont animé l'assemblée générale qui a rassemblé à Mercus des entreprises artisanales du bâtiment et des travaux publics.

Ainsi, le 1er octobre 2021, Patricia Testa, Maire et Auguste Pereira, Conseiller Municipal et artisan maçon retraité, ont accueillis plus de 150 professionnels.

Une journée de travail, où dynamisme et convivialité étaient de mise à l'image des artisans.



Un nouvel élan pour l'association des parents d'élèves



Nous avons souhaité mettre l'accent sur l'APEEMGA. Les actions menées par ses membres bénévoles, permettent de recueillir des fonds utilisés pour financer en partie, les activités dont bénéficient les enfants des écoles de la commune.

Laetitia Castaing, secrétaire, nous éclaire sur son fonctionnement .

« Le 12 octobre dernier, l'assemblée générale de l'A.P.E.E.M.G.A (Association des Parents des Elèves des Ecoles de Mercus, Garrabet et Amplaing) s'est tenue à la salle sous la mairie.

Ce fut l'occasion de faire le point sur ce qui a pu être réalisé, ou non, durant les années COVID et d'imaginer un nouveau départ pour l'association.

Pour 2021-2022, la présidente, Stéphanie Rodrigues, cède sa place à Grégory Rousseau et prend celle de trésorière tout en restant l'un des piliers de l'association. De son côté, Laetitia Castaing, qui n'était plus au bureau depuis 2019, reprend le rôle de secrétaire.

« Souvent on n'ose pas quand notre enfant entre en maternelle et puis on a peur que cela demande trop de temps » confie une nouvelle venue.

les effectifs de l'APEEMGA conservent le même profil que les années passées : une petite poignée de membres très impliqués et une trentaine de familles affiliées seulement, alors que l'inscription est gratuite.

Mais peu importe, quand il s'agit de prendre part activement à la vie de l'école et à l'éveil culturel des enfants en soutenant les projets de l'équipe enseignante et de l'ALAE, on peut compter sur l'association.

Par exemple, l'ensemble des manifestations de l'année écoulée a permis le reversement de 1 000 € à chaque classe. En effet, malgré le COVID, l'APEEMGA a pu :

- proposer une vente de chocolats de Noël
 - proposer une vente de bulbes de fleurs
 - mettre en place une opération partenariale avec les Serres d'Arnavé
 - cofinancer un séjour de 2 jours aux CE2/CM
 - inviter les CM2 au spectacle de Foix terre d'Histoire en août
 - acheter des marelles thermocollantes pour aménager la cour d'Amplaing.
 - offrir la formation au PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) aux élèves entrant en 6ème.
- En revanche, le vide grenier, le lotto, le carnaval, les soirées à thèmes (lecture/fête de fin d'année) et les après-midi jeux parents-enfants n'ont pas été possibles.

Les habitués se veulent rassurants : oui, être membre actif cela prend un peu de temps, mais chacun ne donne que ce qu'il a à offrir. 1h de présence pour installer un vide grenier, c'est déjà très bien et Stéphanie Rodrigues ajoute :
« Vous savez, seul on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin. »

L'APEEMGA espère que les conditions sanitaires imposeront moins de restrictions en 2021-2022 et notamment que les manifestations dans le gymnase de Mercus redeviendront possibles. Les membres du bureau ont déjà en tête : une vente de chocolats à Noël puis à Pâques, un marché de Noël, un Loto, une soirée de fin d'année, un vide grenier, des soirées lecture, une tombola, un spectacle offert aux enfants... D'ici là, qui sait, peut-être que de nouveaux parents les contacteront avec de nouvelles idées ou tout simplement pour faire vivre une association essentielle pour les écoles de nos villages. »

Les contacter :
apeemga@gmail.com
Grégory Rousseau
☎ 07 66 77 48 42
Stéphanie Rodrigues
☎ 06 20 65 58 25
Laetitia CASTAING
☎ 06 47 49 00 04



Le club de Football de nos communes a vécu une rentrée prolifique à l'Ecole de Football et chez les Séniors. De nombreux enfants ont intégré les effectifs des catégories « moins de 7ans, 9ans et 11ans » .

Aujourd'hui, nous comptons :
2 à 3 Equipes U7 (4 joueurs) encadrées par Boris, Yoan, Guillaume et Greg qui ont rajouté à leur licence Séniors, une licence de dirigeant Educateur

4 Equipes U9 composée chacune de 5 joueurs. Stéphane, nouveau référent a fait son entrée. Avec quelques parents ils apportent de l'aide à Noel et Sylvain, déjà présents la saison dernière.

Un effectif de 13 filles qui naviguent entre U9 et U11 tel que l'autorise le règlement, suivies par Pascal

1 à 2 Equipes U11 (jouent à 8) encadrées par Pascal et Fernando Sans oublier tous nos « Jeunes »

joueurs (entre 11 et 17 ans) qui évoluent au sein des Equipes du PAF, soit en U13 (3 Equipes à 8), U14 Régional (Equipe à 11) ou U15 Régional (à 11) ou district (à 8).

A tout cet effectif de jeunes et encadrants, vient se rajouter l'Equipe « Séniors » inscrite en championnat départemental D3 et les joueurs de « Foot loisir », qui pratiquent les vendredis soirs en amical.

Cette Equipe « Foot loisir » a été créée pour réduire les dépenses du club (arbitre, amendes liées aux cartons et frais divers liés aux championnats). Fait non négligeable, elle permet à tout joueur, ancien, débutant ou travaillant le week-end, de profiter d'un temps de jeu suffisant, complétant ainsi les entrainements des mardis et jeudis.

En conclusion, l'E.F.SPAM est reparti, en espérant en avoir fini avec toutes les complications liées à la

COVID, sur de bonnes fondations avec un bureau structuré et une équipe dynamique et investie. Nous suivre sur <http://spam.footteo.com>



EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 3 septembre 2021

- Maintenance Extincteurs

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de confier le marché concernant la fourniture, la vérification, l'entretien et la maintenance des extincteurs installés dans les bâtiments communaux à l'entreprise APSI pour un montant de 1 644,20 € HT.

- Rentrée scolaire

G. Ramirez, adjoint délégué aux affaires scolaires, donne le compte rendu de la rentrée scolaire.

. Une nouvelle directrice à l'école de Mercus : Aude Pflieger

. Effectif : 114 enfants dont 22 à l'école d'Amplaing

. Aide aux devoirs : ce service assuré par des bénévoles est interrompu au vu de la situation sanitaire

- Travaux

G. Flores, adjoint délégué aux travaux, fait le point sur l'avancement des travaux en cours.

Projets : Peinture des volets et de la porte de l'école d'Amplaing / Nettoyage du chemin de Seignaux.

- Communication

. En l'absence de Ch. Gonçalves, Madame le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion de la commission « communication ».

- Questions diverses

. Auguste Pereira indique que l'OPAC et le SMECTOM assureront l'installation de « composteurs partagés ».

. Extension de la maison de santé envisagée

. Un convention avec la SPA est en cours de préparation. Elle concerne la stérilisation des chats errants.

Séance du 29 septembre 2021

- Association Foncière Pastorale

Audrey Lefvre Vantome a présenté cette association syndicale au conseil municipal.

La durée de validité de la convention passée avec la commune arrive à échéance le 16 décembre 2021. Le conseil municipal à l'unanimité, décide de la reconduire pour une durée de 20 ans. Quant à la proposition de rachat par la commune de parcelles délaissées par les propriétaires, elle n'a pas été reconduite

- Projet informatique destiné aux écoles

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention proposée par l'Académie, concernant l'Appel à Projet Socle Numérique dans les écoles Élémentaires,

Coût de l'opération ;

. Ecole de Mercus (Equipement de 3 classes -53 enfants) : 11 400 € (aide financière de 0 7 350 €).

Le coût du volet service ENT comprenant la maintenance de tablettes pour les enfants, des ordinateurs pour les enseignants et du vidéo projecteur, s'élève à 402 €/an (subventionné la première année à hauteur de 50 %.

. Ecole d'Amplaing (1 seule classe de 22 élèves) : 3 600 € d'investissement subventionné à hauteur de 2 450 €. Service ENT 138 €/an subventionné à 50 % la première année.

pour « le volet service ENT » (tablettes pour les enfants,

Questions diverses :

- Plan de Prévention des Risques (PPR) Avant consultation publique, les administrés auront la possibilité de rencontrer des techniciens compétents en la matière.

- SMECTOM : mise à disposition d'un broyeur aux particuliers qui en font la demande.

- Organisation d'une journée « éco citoyenne ».

. coupe de bois à la forêt de Croquié : Un technicien de l'ONF prendra contact avec le président de l'association « bien vivre à Croquié », qui souhaite avoir des éclaircissements quant à cette pratique.

. Présentation du Contrat Local de Santé le 30/09/2021.

- Reprise des locations des salles le 9 octobre 2021.

- Problème de signalisation à Garrabet exposé par Jessica ANNE, conseillère municipale, à la sortie des gîtes. Un panneau indiquant « toute direction » pourrait être installé.

- Spectacle de Noël des écoles : jeudi 16 décembre 2021.

Séance du 10 novembre 2021

- Eclairage public :

Amplaing : installation d'un luminaire supplémentaire sur la Place J.M. Saurat Garrabet :

- Rue Ensegalas – Montant des travaux : 17 000 €. Participation du Syndicat d'Électrification de l'Ariège (SDE 09) à hauteur de 12%, et du Conseil Départemental (44%). Les travaux seront réalisés par le SDE 09. Approuvé à l'unanimité.

- Remplacement des appareils type « boule » évalués à 8 700 €. Proposition par le SDE 09 d'une participation équivalente à 40%. Il sera demandé au SDE09 d'étudier une nouvelle proposition afin d'amoindrir la participation de la commune. Dès réception de cette proposition, le conseil municipal se prononcera.

- Plan intercommunal de randonnée. Madame le Maire propose de passer une convention avec la communauté des com-

munes dans le cadre du plan intercommunal de randonnée. Cette convention comportera la cartographie des chemins de randonnées et confiera leur gestion à la communauté des communes.
Approuvé à l'unanimité.

- Budget principal

Vote à l'unanimité de la Décision modificative n°2.

- Travaux de voirie

. Le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler la convention de mandat, passée avec la communauté des communes, en matière de choix du maître d'oeuvre.

- Questions diverses

. Information du SDE09 concernant les aides financières consenties dans le cas d'une installation d'une borne électrique résidentielle. Cet équipement est destiné aux résidents qui n'ont pas la possibilité de se brancher sur le réseau. Coût de l'équipement 7 500 €. Aide de l'Etat : 6 000 €. Consommation électrique de l'appareil et maintenance pris en charge par la commune.

. Problème de divagation des chiens sur le village d'Amplaing.

. Nuisances sonores de la ligne H.T. À Garabet : un rapport a été rendu et signale un indice minime par rapport aux taux admissibles.

. Repas cantine scolaire. Question posée : le coût des repas ne pourrait-il pas être ramené à 1 € ?

. Suggestion de création d'un service « livraison de médicaments » Cette livraison pourrait être faite, soit au domicile des patients, soit à la maison de santé, par les pharmaciens des commune voisines.

- Installation, provisoire dans l'attente de l'agrandissement de la maison de santé, d'un dentiste rue Henri Marrot, dans le local occupé précédemment par l'épicerie.

Dernière minute

L'arrivée de la « 5ème vague Covid 19 », nous a contraints à annuler le spectacle « Cabaret » réservé aux séniors, prévu le 10 décembre 2021. Il est reporté à une date ultérieure qui sera fixée dès que la situation sanitaire le permettra.

Pour les mêmes raisons l'après-midi récréative dédiée aux enfants des écoles a été annulée.

Nous avons été privés durant 2 années consécutives de la traditionnelle cérémonie des vœux offerte à la population.

Cette rencontre chère au cœur de vos élus, à la fois constructive et conviviale, leur permet de dresser le bilan de l'année écoulée tout en vous présentant les projets de celle à venir.

En 2022, l'organisation de cette manifestation reste incertaine. Son déroulement reste, à ce jour, lié à l'évolution de la situation sinaitre.

Afin de nous protéger les uns les autres, restons vigilents.

Etat Civil

NAISSANCES

03 novembre 2021 : Sasha DURAN MARTIN

Félicitations aux heureux parents

MARIAGE

18 septembre 2021 : Marc LATARGE & Léa LEFEBVRE

25 septembre 2021 : Yannick PRADERE & Karine COTS

*Nos meilleurs vœux de bonheurs
aux nouveaux époux*

DECES

30 octobre 2021 : Eustaquia FLORES née Garcia

Sincères condoléances aux familles endeuillées.



Mon beau sapin

Cette année, les sapins installés dans nos villages, ont été parés de singulières décorations. Fruit de l'imagination d'Albertine, elles les a réalisées avec l'aide de Jean Paul, Rafaël et Dinis. Accrochées, par l'équipe du CCAS, aux branches des sapins qui trônent dans chaque village, elles apportent une touche de gaîté en cette période de fêtes, teintée de morosité..

Un petit clin d'œil aux Noël d'antan.. Dans chaque foyer, trônait près de la cheminée un sapin orné, par la mère de famille, de sujets fabriqués, en majeure partie, de façon artisanale. Façonnés ou sculptés dans des matériaux nobles tels que le verre et le bois, ils étaient conservés précieusement prêts à être ressortis l'année suivante. Le carton et le coton hydrophile



étaient également utilisés. Les petites boulettes façonnées avec ce dernier symbolisaient les flocons de neige parsemés sur les branches.

Une pointe d'écologie dans un monde moderne où le gaspillage a tendance à l'emporter sur le recyclage.

Patricia Testa
Maire de la Commune

son conseil municipal

et le conseil d'administration du CCAS

**vous présentent leurs meilleurs vœux
pour 2022**